

**Geneviève Jacquinet-Delaunay et Laurence Monnoyer**

## **Avant-propos**

### **IL ÉTAIT UNE FOIS**

*« On peut, par certains dispositifs de rythmes, de rime et d'assonances, bercer notre imagination, la ramener du même au même en un balancement régulier. »*

H. Bergson, *Le rire*, p. 62

Il était une fois trois jeunes chercheurs, post- ou tout juste doctorants, formés à trois disciplines différentes — philosophie, sociologie, communication — qui avaient été frappés, comme certains d'entre nous, par la fréquence, voire la prolifération, de l'utilisation du terme « dispositif » dans un certain nombre des champs aussi divers que la communication, la médiation des savoirs, l'art, la thérapie, le droit, la technologie...

Certes, ils n'ignoraient ni les définitions des dictionnaires, ni les usages anciens et stabilisés du terme dans les contextes policier, militaire, judiciaire, scientifique, voire rhétorique, ni, bien sûr, les travaux théoriques de Foucault qui avait été le premier à proposer quelques repères conceptuels, ni la relecture qu'en avait fait Deleuze pour pouvoir répondre à la question : *qu'est-ce qu'un dispositif ?*

Mais justement, ils souhaitaient vérifier si les nouveaux usages de ce terme « dispositif », renvoyant à des pratiques sociales extrêmement diversifiées, allégué dans des contextes disciplinaires déconnectés les uns des autres, recouvraient des points communs, voire convergents, vers une seule et même perspective. Car ils avaient aussi constaté que si cette notion était de plus en plus utilisée, elle apparaissait en revanche, rarement élucidée : comme si son caractère d'opérativité dispensait d'en penser la pertinence théorique.

Ils souhaitaient à la fois voir témoigner de terrains concrets et de pratiques sociales attestées où professionnels et chercheurs se retrouvent — du moins en apparence — pour parler de « dispositifs », et entamer l'exploration d'un concept en émergence dont ils sentaient confusé-

ment, au-delà des modes et conscients de la non-innocuité des mots, la valeur heuristique. Ouvrir des débats, éclairer non seulement ceux qui conçoivent, mais aussi ceux qui utilisent des dispositifs et en traquer la trace et le sens, là où on les attend le moins, dans la réserve des pratiques muettes, mais opérantes.

Bref, ils cherchaient un... « dispositif » qui leur aurait permis de concilier ces inconciliables. D'où ce colloque organisé les 24 et 25 avril 1998<sup>1</sup>, à l'Université de Louvain-La-Neuve, auquel Dominique Wolton, directeur du laboratoire Politique et Communication du CNRS, apporta son soutien indéfectible en dépêchant sur les lieux Laurence Monnoyer et en proposant d'en faire la matière de ce numéro thématique.

Mais que diable allaient-ils donc chercher dans ce « mot-valise » ?

Le dispositif s'entend, comme chacun sait, c'est-à-dire comme le rappelle le dictionnaire, dans une acception prioritairement technique, comme « un ensemble de pièces constituant un mécanisme, un appareil quelconque ». Puis d'englober, par extension, tout agencement d'éléments humains ou matériels, réalisé en fonction d'un but à atteindre. Les techniciens d'aujourd'hui, ceux qui travaillent à concevoir et évaluer ces systèmes industriels complexes que sont les interfaces homme-machine<sup>2</sup>, emploient ce terme pour désigner les « dispositifs de commande », soit « les techniques actuelles utilisées par l'opérateur pour dialoguer avec le système interactif » : du clavier traditionnel, à la commande vocale, et jusqu'aux « interfaces tolérantes à certaines erreurs humaines ».

Le « dispositif » est bien au centre de la relation homme-machine et c'est incontestablement avec le développement des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication — qui relèvent, techniquement de la numérisation — qu'on a vu cette notion sortir du champ délimité de ses origines pour proliférer dans d'autres sphères d'activités humaines, avec ou sans machines, et désigner des pratiques qui ont toutes, pour particularité, de se dérouler au sein d'environnements aménagés.

Qui, le premier a accordé quelque importance conceptuelle à ce terme ? En dehors de la référence foucaldienne — à laquelle renvoient plusieurs des articles qui suivent -, dans quelles disciplines, dans quel champ d'intervention sociale a-t-il été explicité ? Guy Lochard fait référence à Pierre Schaeffer (1971), et à l'origine professionnelle du terme — bien avant sa propagation dans les discours théoriques sur le cinéma et la télévision dont cette livraison donne plusieurs exemples — à propos de l'ensemble de règles de fonctionnement propre à un produit médiatique : pour Schaeffer, un dispositif télévisuel « de recherche » comme en a produit le service dont il a été responsable à l'époque de l'ORTF, ce n'est ni le « genre » d'une émission, ni le « sujet » ou « la fausse bonne idée », mais quelque chose comme un « piège tendu à l'animal humain pour sa capture en vue d'observation »<sup>3</sup> — on pense tout aussi bien aux protocoles sophistiqués, voire « tortionnaires » de nos psychologues expérimentalistes, traquant la gène animale ou humaine, au nom, bien sûr, de la recherche de la vérité !

Mais le terme est plus souvent utilisé qu'interrogé, et c'est sans aucun doute, dans le champ

de la sociologie (depuis Foucault, 1976) plus spécifiquement de la sociologie du travail, des organisations (Eymard-Duverney et Marchal, 1993, 94) et notamment de l'innovation (Collon, 1986) que le terme — sinon le concept — est à l'œuvre. Il y a scellé la nécessaire alliance, entre diverses sciences humaines et sociales (ergonomie, psychologie et anthropologie cognitives, ethnologie...) pour analyser les lieux et les actes professionnels, notamment ceux qui se déroulent au contact de « dispositifs techniques sophistiqués ou qui font un usage important d'outils informatiques de communication, permettant à des équipes dispersées de travailler ensemble en groupe-projet »<sup>4</sup>. Émerge alors, dans les sciences sociales et cognitives, un modèle alternatif de l'action, où l'acteur n'est plus le siège exclusif de la capacité d'agir et de contrôler, mais « partage ces attributs avec les objets, les artefacts, les outils et les non-humains en général. Situé et inséré dans un environnement, il économe ses efforts cognitifs et se dispense de représentations, de délibérations et de plans ».<sup>5</sup>

La sociologie des sciences et des techniques, de son côté a contribué à mettre en question les catégories traditionnelles d'objectivité et de subjectivité, notamment dans nos relations aux objets que Latour, en particulier, envisage comme un type d'« actants » parmi d'autres, associés aux humains « dans le tissage de la vie sociale »<sup>6</sup>.

La notion de dispositif, on le voit, contribue à la reformulation d'une problématique ancienne et récurrente qui est celle du statut des objets techniques<sup>7</sup>, de l'usage et de l'appropriation des outils – via leur mode d'emploi – aux relations hommes-machines, jusqu'aux activités coopératives complexes qu'elles permettent, en prenant en compte les contextes situationnels dont la description exige la prise en compte et l'interaction des dimensions ergonomiques, cognitives et plus largement anthropologiques et sociales.

Que cherchait-on finalement, en explorant la diversité des contextes d'utilisation du terme et en se livrant à l'analyse de certaines pratiques attestées, sinon, comme le disait Schaeffer à « découvrir, sous les apparences, l'emploi, l'usage et le détournement » ? Le « mode d'emploi » décrit la bonne façon de faire : l'utilisateur sait ou ne sait pas se servir d'un outil, au pire il est devant lui, « comme une poule qui a trouvé un couteau », au mieux, il se l'approprie et la plupart du temps, il finit par en avoir l'usage sinon la pratique, à moins qu'il ne le rejette ou le détourne à d'autres fins d'où, face à la logique technicienne, ce que, dans la tradition ethno-technicienne on appelle « la logique de l'usage »<sup>8</sup>. Mais dans cette histoire complexe des relations entre l'homme et la technique, il fallait aller plus loin encore, au cœur même des circonstances concrètes des actions complexes, là où se joue la médiation non pas « avec » mais « dans » l'environnement.

Le mode d'emploi, comme support didactique joue déjà ce rôle de « passeur » de la machine à l'usager qui, en ignorant certains éléments et en réinterprétant d'autres s'engage dans une véritable « négociation ». Ainsi coexistent dans les usages, la rationalité opératoire et la subjectivité, ce que Marc Guillaume appelle « le bricolage post-moderne » qu'il définit comme un mélange de « dispositifs (sic) hypercomplexes et de positions archaïques »<sup>9</sup>.

Si les notions d'usages et de pratiques sont souvent employées indifféremment cela ne devrait pas nous faire oublier que l'un est plus restrictif que l'autre : l'usage renvoie à la simple utilisation — fut-elle d'une machine complexe — tandis que la pratique intègre à cette dimension, les comportements, les attitudes et les représentations, voire les mythologies, suscités par l'emploi des techniques — dont la pratique d'Internet rend particulièrement bien compte à l'heure actuelle. Et c'est bien le retour du sujet et des dispositions qu'il peut prendre que scelle cet appel à la médiation dispositif, au-delà de la méfiance envers la technique et les formes modernes du savoir rationnel qu'André Berten, ici même, dénonce dans la conception foucauldienne du dispositif normalisateur — à moins qu'il faille y substituer, le « désordre normatif », seul susceptible de favoriser, chez l'utilisateur, « des comportements atypiques et non programmés », comme le propose, de son côté, Gérard Leblanc. C'est l'ancrage en extension de ce mot-valise qu'est le dispositif que nous avons cherché à questionner dans ce numéro, afin de dégager, derrière la répétition dans les usages, l'émergence d'un concept.

Poursuivant en effet la réflexion entamée à Louvain-La-Neuve, cette livraison reprend des textes d'auteurs intervenus au colloque et de quelques autres chercheurs sollicités pour y collaborer. Les références disciplinaires et les champs d'intervention sont hétérogènes à souhait, même si l'on peut déplorer l'absence d'analyse de « dispositifs » plus classiques (les protocoles politiques ou scientifiques, les organisations muséales ou militaires...), ou plus exotiques (la scène théâtrale ou cinématographique, les « installations » artistiques ou les rites d'initiation, ...). Ils fournissent déjà, néanmoins, une brassée de variations contextuelles, comme autant de « fenêtres sémantiques alternatives » pour une lecture transversale, et concernent aussi bien l'école que la télématique routière, les rites funéraires que la télévision, les objets de notre quotidien que les laboratoires industriels, les épreuves identitaires que les écritures d'Internet, les théories de la communication que les campus virtuels... dans des environnements plus ou moins « bienveillants », c'est-à-dire « tolérants à l'erreur ».

Les textes se répartissent en trois grands sous-thèmes, intimement liés et en interaction constante puisqu'ils identifient les axes thématiques émergents et les ensembles de propositions théoriques susceptibles d'aider à formaliser le concept de dispositif, jusque-là marqué par l'approche foucauldienne. Au-delà des traditionnelles dichotomies, ce concept permet d'appréhender, dans toute leur complexité, les rapports entre le technique et le symbolique, entre le sujet et l'objet, en mettant en évidence à la fois les logiques d'usages et le positionnement idéologique ambigu du dispositif, entre liberté et déterminisme. Le classement résulte d'une lecture transversale, selon l'axe qui nous semble avoir été privilégié par chaque auteur, indépendamment du champ d'intervention sociale ou disciplinaire dans lequel s'ancre son analyse.

Le terme fait office de « joker », dans l'espace des discours, et voisine ou alterne selon les cas, avec des termes comme structure<sup>10</sup> — mais il lui manque alors sa dimension dynamique —, ou système — mais c'est alors la place du sujet qui fait défaut —, ou encore réseau... et dans celui des pratiques où il s'accompagne souvent de la disparition du statut d'auteur, voire de responsable. Au fond, le recours à la notion de « dispositif », à la fin des années quatre-vingt-dix,

renvoie à la référence obligée au « concept caoutchouc » de « représentation » auquel les sciences humaines et sociales avaient eu recours au début des années quatre-vingt : même consensus implicite, même flou conceptuel, même urgence des différentes disciplines à se référer à un concept-clef — et paradoxalement rarement défini — devant le constat d'échec des modèles explicatifs antérieurs : symptôme, en tout état de cause, de la nécessité d'un changement de paradigme.

Les diverses contributions qui suivent s'ancrent plus ou moins délibérément dans cette perspective : certaines s'attachent plus à décrire la complexité et l'économie d'un dispositif spécifique qu'elles ne contribuent directement à l'élaboration du concept ; certaines émanent de chercheurs confirmés quand d'autres sont de premières tentatives d'articulation théorique autour d'un objet d'étude tout juste familier.

Quelle meilleure illustration du dynamisme et de la jeunesse d'une revue qui va fêter son 10<sup>e</sup> anniversaire ? Les trois jeunes chercheurs qui ont été à l'initiative de cette manifestation ouvrent et ferment le numéro : Philippe Charlier et Hugues Peeters, par le texte d'introduction, élaboré à partir de la synthèse du colloque, qui sert de présentation et d'orientation pour la lecture des différents articles ; Emmanuel Belin, par un texte posthume, puisqu'il a préféré nous quitter, avant même la tenue du colloque, lui qui en avait été l'instigateur et venait de soutenir une très brillante thèse. Hommage lui est rendu.

#### NOTES

1. Colloque international « Dispositifs et médiation des savoirs », organisé par le GReMS (Groupe de Recherche en Médiation des savoirs — Université catholique de Louvain (Belgique)), en collaboration avec le GRAME (Groupe de Recherche sur les Apprentissages, les Médias et l'Éducation Université de Paris 8) avec le soutien du Fonds national de la recherche scientifique belge (FNRS), de la Commission européenne (Direction Générale XIII) et du Ministère de la Communauté française de Belgique. Les actes sont accessibles sur le site : <http://www.comu.ucl.ac.be/reco/grems/agenda/dispositif/colloque.html>.
2. KOLSKI, Christophe, *Interfaces homme-machine, application aux systèmes industriels complexes*, Paris, Hermès « Informatique », 1997, 2<sup>e</sup> édition revue et augmentée, p. 231-237.
3. SCHAEFFER, Pierre, *Machines à communiquer*, Paris, Le Seuil, 1972, T. II, p. 158-159.
4. CARDON, Dominique, *Présentation, Réseaux*, « La coopération dans les situations de travail », 85, 1997, Paris, CNET/CNRS, p. 5.
5. QUÉRÉ, Louis, « La situation toujours négligée ? », *Réseaux, op cit.*, p. 165.
6. LATOUR, Bruno, « Une sociologie sans objet ? Note théorique sur l'interobjectivité », *Sociologie du travail*, XXXVI (4), p. 587-607.
7. SIMONDON, Georges, *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier, 1969.
8. PERRIAULT, Jacques, *La logique de l'usage, Essai sur les machines à communiquer*, Paris, Flammarion, 1989 où il évoque les travaux du groupe « Ethno-technologie ». Voir notamment GAUDIN, Thierry, *L'Écoute des silences*,

- Paris, 10/18, 1978, GILLE, Bertrand, *Histoire des techniques*, Paris, Gallimard « La Pléiade », 1978 et SALOMON, Jean-Jacques, *Prométhée empêtré*, Paris, Pergamon, 1983.
9. MARC, Guillaume, « Les technologies de la communication ordinaire » in *Technologie et mode de vie*, 5, Paris, Centre d'études sociologiques, 1987.
  10. Par exemple, le chapitre intitulé : « Évaluer et simplifier le *dispositif* de transfert et de diffusion de la technologie » du *Rapport au Ministre de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la technologie, au ministre de l'Économie, des finances et de l'Industrie et au Secrétariat d'État et à l'Industrie* (par GUILLAUME, Henri, Paris, La Documentation française, 1998) commence par cette phrase : « Il était au-dessus des moyens de la mission de procéder à un inventaire et une évaluation des *structures* de transfert et de diffusion de la technologie » et alterne l'un ou l'autre terme, tout au long de l'article.